

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 12 octobre 2018

Nouveau concierge

M. Frédérick Singer a été engagé comme concierge polyvalent. Il sera responsable de l'entretien des immeubles communaux, à savoir des écoles, de la bibliothèque, du bureau communal, de la halle et des autres immeubles communaux. Domicilié à Sonvilier, marié et père de jumeaux, M. Singer débutera son activité au sein du personnel communal le 1^{er} janvier 2019. Le Conseil municipal lui souhaite la bienvenue et plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Espace découverte Energie

Le Conseil municipal a accepté les nouveaux statuts d'EdE qui permettront, dans le futur, l'adhésion d'autres communes.

Délégations

M. Carlo Chatelain participera à l'assemblée générale du Service d'action sociale Courtelary, le mardi 30 octobre 2018 à Courtelary ; M. Bruno Lemaitre participera à la 5^e rencontre intercommunale sur l'énergie, le mardi 6 novembre 2018 à La Ferrière.

Péréquation financière

L'administration des finances du canton de Berne, section péréquation financière, nous a adressé les décisions rendues pour 2018. Pour la prestation compensatoire due au titre de la réduction des disparités, nous allons dépenser 75'705 francs alors que le budget prévoyait une dépense de 133'000 francs ; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges géotopographiques excessives, nous allons recevoir une somme de 96'666 francs alors que le budget prévoyait 100'000 francs ; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges sociodémographiques, nous allons recevoir 12'155 francs alors que le budget prévoyait 13'800 francs.

Police locale

L'exécutif communal de Villeret s'est entendu avec son homologue de Saint-Imier et a signé un contrat de collaboration de police locale. A partir de janvier 2019 les agents de la commune voisine auront pour tâches le contrôle du stationnement, des véhicules sans plaques, des mesures hivernales, le contrôle préventif de la vitesse (radar pédagogique), la police des déchets (dénonciation et notification des ordonnances pénales) et une présence préventive à proximité des écoles.

Conseil municipal

Villeret, le 8 octobre 2018